COMMUNIQUE DE PRESSE

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

Ce 14 Novembre 1983, à peine une semaine après ce qui aurait dû, à en croire les médias, marquer le retour à la démocratie en Turquie, avec la tenue des élections générales, le verdict du procès du Comité de la Paix de Turquie est tombé. Il dément en lui-même formellement toutes les belles affirmations sur une décrispation de la situation dans ce pays.

En effet, pour avoir défendu la cause de la Paix, les dirigeants du Comité de la Paix de Turquie ont été condamnés à :

- 8 ans de prison ferme plus 2 ans et 8 mois d'exil pour 18 d'entre eux, dont leur Président Mahmut DIKERDEM, ancien ambassadeur, sexagénaire, atteint d'une grave maladie ;
- 5 ans de prison ferme plus 8 mois d'exil pour les 5 autres dirigeants de ce Comité, dont Maître Orhan APAYDIN, bâtonnier d'Istanbul.

Inutile de préciser qu'en "toute démocratie" le tribunal militaire a interdit le Comité de la Paix et sur cette lancée, a prévenu que la défense de la Paix dans la Turquie des généraux était considérée "comme portant atteinte aux intérêts vitaux de la nation" (!) et que par conséquent tout individu se réclamant de ces idéaux était passible des tribunaux.

Nous souhaitons vivement que cet aspect douloureux de la réalité de la Turquie d'aujourd'hui puisse enfin faire l'objet d'une information objective à la mesure de la situation dramatique de ce pays.

Paris, le 14 novembre 1983

Le Secrétariat de l'Amicale
France-Turquie

TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

comité d'honneur

Henri ALLEG Danielle BLEITRACH Général Jacques De BOLLARDIERE Georges BOUDAILLE Henri CUECO Charles DOBZYNSKI Nicole DREYFUS Alain DUREL Jean FERRAT Jérôme KANAPA Jean MARCENAC Irène MELIKOFF Joë NORDMANN Marc OGERET Ernest PIGNON-ERNEST Claude PREVOST Catherine RIBEIRO Madeleine RIFFAUD Maxime RODINSON Catherine SAUVAGE Francesca SOLLEVILLE Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER Frédéric WEYL André WURMSER

Amicale France-Turquie 33, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris (1) 370.22.40.